

# COMMUNIQUE de PRESSE

## Service des déchets

La Communauté de Communes a pris **les dispositions suivantes afin d'assurer la continuité du service déchets.**

**Le service de collecte des déchets au plus près de chaque habitation est maintenu selon les modalités habituelles :**

- **Collecte des ordures ménagères en sacs transparents et des déchets recyclables en sacs jaunes sur les secteurs de La Haye et de Lessay ;**
- **Collecte des ordures ménagères en sacs transparents sur le secteur de Périers.**

Vos mouchoirs et autres déchets potentiellement contaminés sont à jeter avec vos ordures ménagères et doivent impérativement être mis dans des sacs fermés pour prémunir tout un chacun des risques de contamination.

Les Pôles de proximité de la Communauté de Communes et les mairies sont fermés au public jusqu'à nouvel ordre. **La distribution de sacs est donc adaptée.**

Si vous n'avez plus de sacs transparents et/ou de sacs jaunes, merci de contacter le service déchets, par téléphone au 02 33 45 50 50 ou par mail à [dechets@cocm.fr](mailto:dechets@cocm.fr).

S'il vous en reste, vous pouvez utiliser des sacs opaques pour déposer vos ordures ménagères.

**Les déchetteries de Créances, La Haye et de Périers sont fermées jusqu'à nouvel ordre.**

Les déplacements vers les conteneurs de tri (verre pour les secteurs de La Haye et de Lessay, verre, papiers et emballages pour le secteur de Périers) et/ou les déchetteries ne font pas partie des déplacements autorisés dans le cadre des consignes nationales.

Vous êtes donc invités à garder vos emballages en verre, déchets encombrants, déchets verts... chez vous. Ces déchets ne doivent pas être jetés n'importe où. En effet, tout dépôt sauvage de déchets est rigoureusement interdit.